

Leur renvoi en 1594 arrêta toute entreprise; nous ne trouvons de nouvelles acquisitions qu'en 1607. Depuis, elles se suivent jusqu'à la possession complète du périmètre circonscrit par la grande cour actuelle des classes ainsi que par l'église (161).

Léon CHAKVET.

cour, sises rue Neuve, appartenant à Jehan de la Rochelle, maître charpentier, joignant à l'emplacement précédent.

En 1592, les Jésuites et le Consulat réglèrent avec l'abbesse de Saint-Pierre, les laods dus sur les acquisitions précédentes.

(161) 16 juin 1607. Acquisition de la maison Dumoulin et Sève, rue Neuve (Voyez Inventaire Chappe, vol. 20, p. 213; 13 novembre 1607). Acquisition de la maison Abraham Gromonct, rue Neuve et rue Montribloud. Il est dit dans l'acte que la ruelle venant de la grande rue Montribloud « était à présent close ; » (V. Inventaire Chappe, vol. 20, p. 215).

15 novembre 1607. Acquisition de la maison de Georges Cornuty, médecin. (V. Inventaire Chappe, vol. 20, page 217.)

Cette maison, qui devait avoir précédemment appartenu aux Henry Guillemet, était située dans l'emplacement de l'angle nord-ouest du collège. C'est dans ce point que fut posée la première pierre, le 19 décembre de la même année.

4 mars 1608. Acquisition d'une maison, rue Neuve, sur l'emplacement actuel de l'église.

*{A continuer.}*